



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

2022

Rapport établi conformément à
l'article L.4622-16 du code du travail

Agréé pour 5 ans jusqu'au ► 14 novembre 2025

Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises

21 rue Camille Marcille – CS 70142 – 28008 Chartres
02 37 25 16 00 – www.sistel.asso.fr – chartres@sistel.asso.fr

1	CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2022	5
2	COMMISSION DE CONTROLE AU 31/12/2022	6
3	COMMISSION MEDICO TECHNIQUE AU 31/12/2022	6
4	ORGANIGRAMME	7
5	EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE	8
6	ADHERENTS	9
	6.1 Nombre	9
	6.2 Répartition Séctorielle	9
	6.3 Répartition par taille	10
	6.4 Répartition par secteur d'activité	10
	6.5 Mouvements au cours de l'année.....	11
7	EFFECTIFS.....	11
	7.1 Effectif salaries	11
	7.2 Répartition par taille d'établissement	11
	7.3 Répartition des effectifs en fonction de la catégorie déclarée	12
	7.4 Répartition par secteur d'activité	14
8	ACTIVITES MEDICALES	15
	8.1 Visites médicales (y compris interim)	15
	8.2 Entretiens Infirmiers (y compris interim).....	16
	8.3 Synthèse des entretiens médico-professionnels (hors intérim)	17
	8.4 Focus interim	17
	8.5 Suivi médical	18
	8.6 Conclusions des visites nécessitant l'avis du médecin du travail.....	19
	8.7 Examens complémentaires	20
	8.8 Sensibilisations apportées par les idest en entretiens infirmiers	21
9	ACTIONS SUR LE MILIEU DE TRAVAIL.....	23
	9.1 Par les médecins du travail	23
	9.2 Par les idest.....	23
	9.3 Par les IPRP.....	23
	9.4 Par les ast.....	23
	9.5 Par les IPRP.....	24
	9.6 Conseil en équipement de protection individuelle (EPI).....	26
	9.7 psychologue du travail	27
	9.8 Dispositif e-AMAROK	28
10	CELLULE MAINTIEN DANS L'EMPLOI.....	29
	10.1 Rappel parcours visites médicales dont visite de pré-reprise.....	29
	10.2 Articulation cellule maintien dans l'emploi	29
	10.3 Soutien social du salarié.....	30
	10.4 Activité de chargée de PDP	30
	10.5 Collaboration avec partenaires de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)	30
11	VEILLE SANITAIRE.....	31
	11.1 Évolutions et relations en santé au travail (EVREST)	31
	11.2 Quinzaine des maladies à caractère professionnel (QMCP)	31
12	OFFRE COMPLEMENTAIRE.....	32
13	RESSOURCES HUMAINES	33
	13.1 Personnel médical.....	33
	13.2 Personnel paramédical assistant les médecins du travail.....	33
	13.3 Intervenant(e) en prévention de risques professionnels et intervenant(e) en santé au travail.....	33
	13.4 Personnel administratif.....	34
	13.5 EGALITE HOMMES/FEMMES – EN ATTENTE	35
14	FORMATION DU PERSONNEL	37
	14.1 Bilan	37

14.2	Répartition des stagiaires par sexe	37
14.3	Répartition des stagiaires par statut.....	37
14.4	Nombre moyen de jour de formation.....	37
15	MOYENS MATERIELS.....	38
15.1	Centres fixes.....	38
15.2	Centres médicaux mobiles.....	39
15.3	Centre annexes (maisons médicales, dispensaires, infirmeries)	39
15.4	Matériel médical	40
15.5	Matériel pour l'action sur le milieu du travail.....	41

La Commission Médico Technique s'est réunie le 28 mars 2023 et a donné sur ce rapport un avis favorable à l'unanimité.

Référence : Code du Travail, Article D.4622-54

Le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises établit le rapport annuel d'activité mentionné à l'article L. 4622-16, qui est présenté au comité interentreprises ou à la commission de contrôle et au conseil d'administration au plus tard à la fin du quatrième mois qui suit l'année au titre de laquelle il a été établi. Ce rapport est ensuite transmis aux adhérents.

La commission médico-technique prévue à l'article L. 4622-13 émet un avis sur ce rapport, avant sa présentation aux instances mentionnées au premier alinéa.

Ce rapport contient des statistiques à l'échelle nationale pour mettre en perspective les activités de SISTEL, rappelé par ce pictogramme.



Ces informations sont issues du rapport de branche des Services de Prévention en Santé au Travail.

1 CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2022

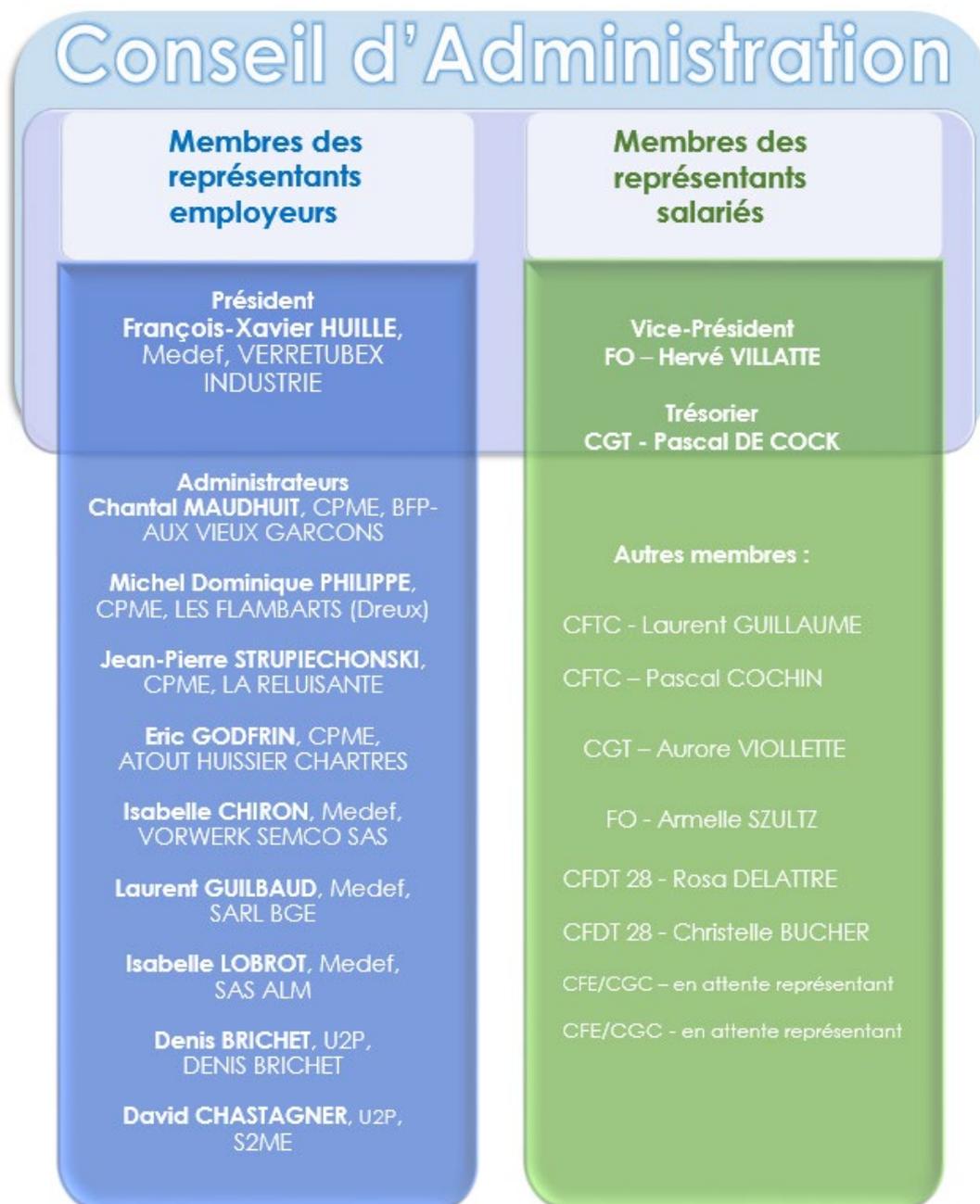
Le Conseil d'Administration est composé de 20 représentants :

- **10 représentants employeurs** nommés par les organisations patronales représentatives au niveau national et interprofessionnel.
- **10 représentants salariés** des entreprises adhérentes désignés par les organismes syndicaux représentatifs aux niveaux national et interprofessionnel.

Durée du mandat : quatre ans

Quatre médecins participent avec voix consultative à cette instance

Le Conseil d'Administration s'est réuni six fois cette année.



2 COMMISSION DE CONTROLE AU 31/12/2022

La Commission de Contrôle est consultée ou informée dans le cadre de l'organisation et du fonctionnement du service, elle s'est réunie quatre fois cette année.

Elle est composée de neuf membres :

- **6 représentants des salariés des entreprises adhérentes** désignés par les organismes syndicaux représentatifs au niveau national et Interprofessionnel,
- **3 représentants les employeurs adhérents** nommés par les organisations patronales représentatives aux niveaux national et interprofessionnel.



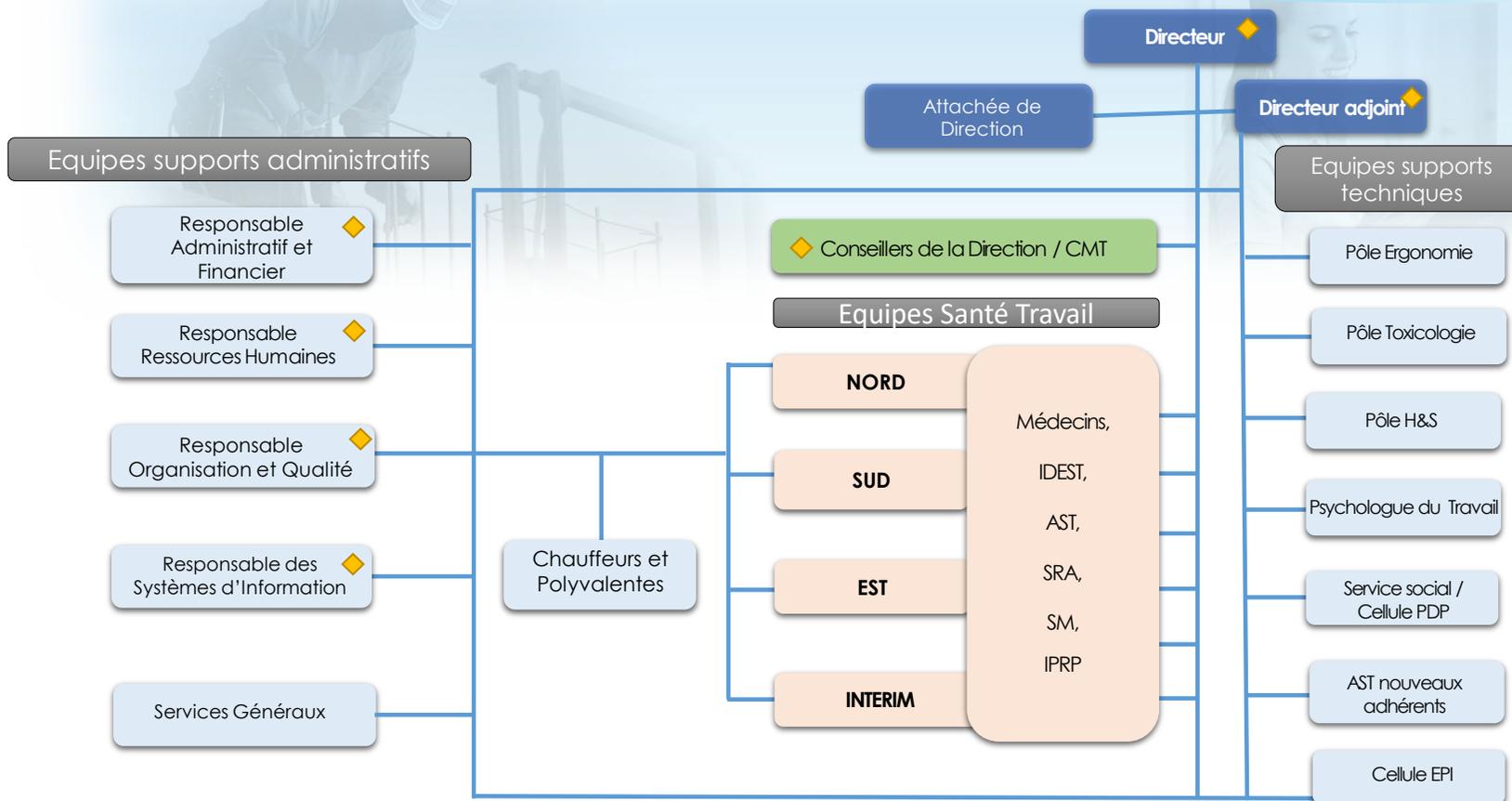
3 COMMISSION MEDICO TECHNIQUE AU 31/12/2022

La Commission Médico-Technique s'est réunie quatre fois cette année.



4 ORGANIGRAMME

Organigramme de



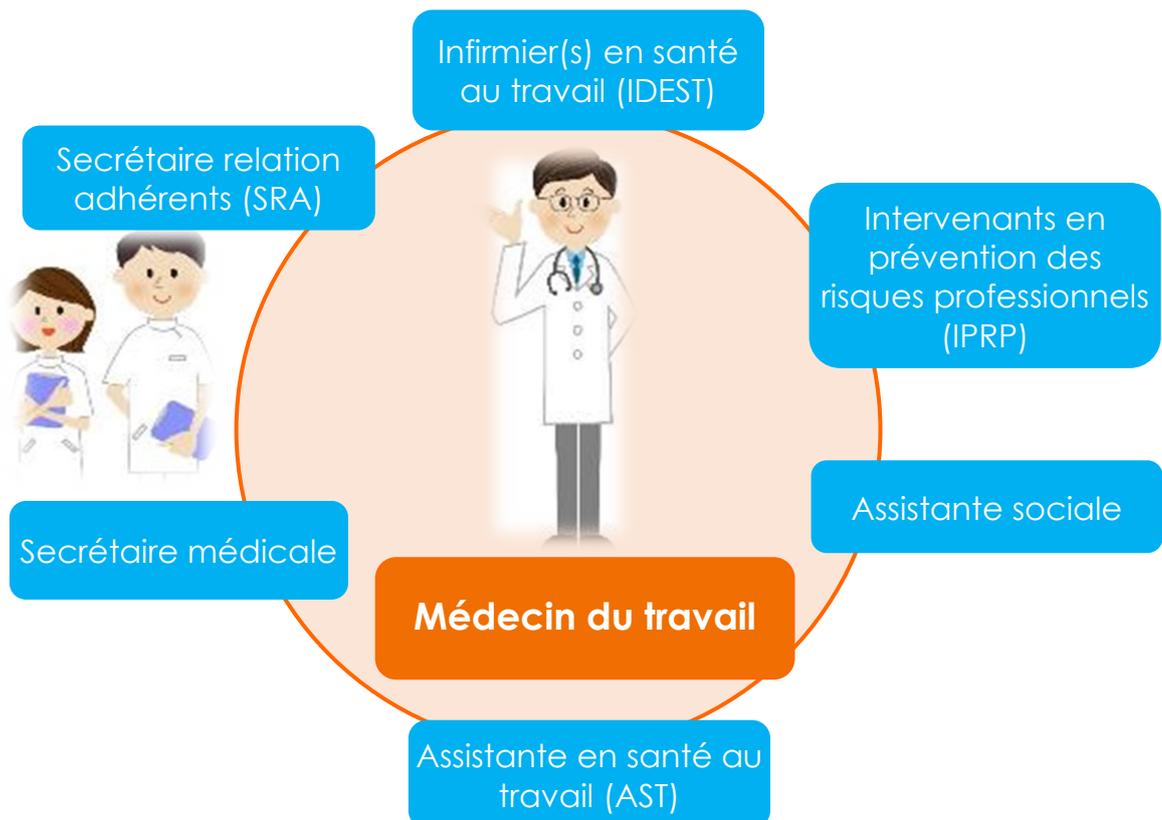
Légende

- ◆ : Membres du CODIR (COmité de DIRection)
- AST : Assistant(e) Santé Travail
- CMT : Commission Médico-Technique
- EPI : Equipements de Protection Individuelle
- H&S : Hygiène & Sécurité
- IDEST : Infirmier(e) Diplômé(e) en Santé au Travail
- IPRP : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels
- SM : Secrétaire Médical(e)
- SRA : Secrétaire Relation adhérents

5 EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Le médecin du travail anime et coordonne une équipe pluridisciplinaire.

La composition d'une équipe pluridisciplinaire :



Les équipes pluridisciplinaires sont animées par les médecins du Travail et constituées par les professionnels de santé ci-dessous :

- 21 médecins du travail,
- 21 infirmiers en santé au travail,
- 12 intervenants en prévention des risques professionnels,
- 26 secrétaires médicales, AST
- 10 secrétaires relations adhérents.

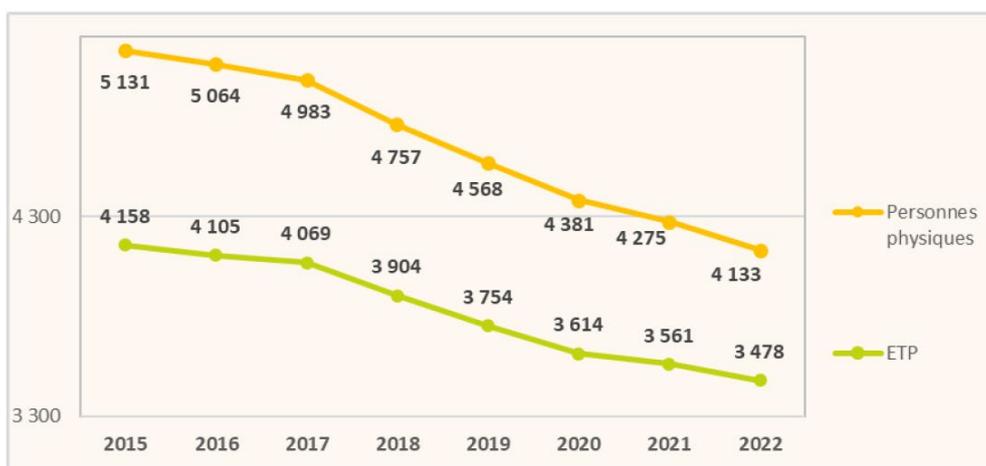
Démographie médicale

L'année 2022 a été marquée par :

- 1 départ de médecin du travail au titre de la retraite
- 2 démissions de médecin du travail
- 1 licenciement pour inaptitude de médecin du travail
- 3 recrutements de médecin collaborateur
- 1 recrutement de médecin du travail



Evolution des effectifs de médecins du travail et collaborateurs médecins entre 2015 et 2022



6 ADHERENTS

6.1 NOMBRE

Au 31/12	2020	2021	2022
Nombre d'entreprises adhérentes	7 895	7 826	8 075

6.2 REPARTITION SECTORIELLE

6.2.1 ADHERENTS

Secteur	2021	2022
Nord	2 386	2 467
Est	2 713	2 757
Ouest	2 700	2 760
Intérim (*)	26	90
CMB	1	1
TOTAL	7 826	8 075

Un adhérent peut compter plusieurs établissements (point 6.2.2).

(*) : à des fins statistiques les agences d'intérim ont été dédoublées en 2 adhérents différents pour distinguer leurs salariés permanents de leurs salariés temporaires. Ce processus était en cours en décembre 2021.

6.2.2 ÉTABLISSEMENTS

Secteur	2021	2022
Nord	2 589	2 647
Est	2 852	2 913
Ouest	2 961	3 008
Intérim	29	95
CMB	1	1
TOTAL	8 432	8 664

6.3 REPARTITION PAR TAILLE

Taille	2020	2021	2022
Moins de 10 salariés	6 027	5 946	6 110
De 10 à 49 salariés	1 471	1 493	1 523
De 50 à 99 salariés	235	207	201
De 100 à 299 salariés	125	119	115
Plus de 300 salariés	37	35	36
TOTAL	7 895	7 800	7 985

6.4 REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Secteur d'activité	2020	2021	2022
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1 868	1 853	1 885
Construction	1 103	1 116	1 148
Industrie manufacturière	839	816	807
Hébergement et restauration	550	543	544
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	522	531	561
Santé humaine et action sociale	489	485	497
Autres activités de services	461	453	451
Activités de services administratifs et de soutien	413	338	403
Administration publique	373	378	376
Activités financières et d'assurance	297	289	281
Transports et entreposage	278	286	274
Arts, spectacles et activités récréatives	180	179	193
Activités immobilières	132	134	137
Enseignement	123	118	122
Information et communication	108	114	126

Secteur d'activité	2020	2021	2022
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	75	77	79
Activités des ménages	53	63	73
Industries extractives	13	12	12
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	10	10	11
Agriculture, sylviculture et pêche	8	5	5
TOTAL	7 895	7 800	7 985

6.5 MOUVEMENTS AU COURS DE L'ANNEE

- ✓ Adhésions en 2022 : 665
 - ✓ Adhérents radiés dont liquidation judiciaire 74, contentieux 38: 480
- Soit une moyenne de $\frac{101\,411}{7\,985} = 12,70$ salariés par adhérent.

7 EFFECTIFS

7.1 EFFECTIF SALARIES



: en moyenne, le nombre de salariés suivis par SPSTI est de 81 005 en 2022.

Au 31/12	2020	2021	2022
Nombre de salariés	105 798	102 228	101 411

Changement de méthode : en 2020, l'indicateur agrège les effectifs déclarés au 31/12 et la somme des examens médico-professionnels effectués pour des intérimaires dans l'année. A partir de 2021, l'indicateur mentionne uniquement les effectifs déclarés au 31/12.

Dont :

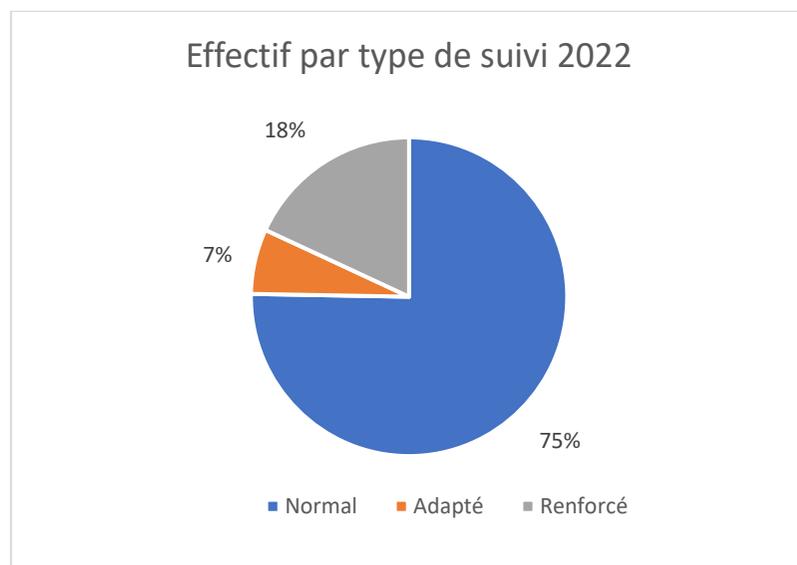
Secteurs	2020	2021	2022
Fonction Publique d'État	621	642	697
Fonction Publique territoriale	10 510	10 598	9 932
Fonction Publique hospitalière	3 520	3 537	3 552
TOTAL	14 651	14 777	14 181

7.2 REPARTITION PAR TAILLE D'ETABLISSEMENT

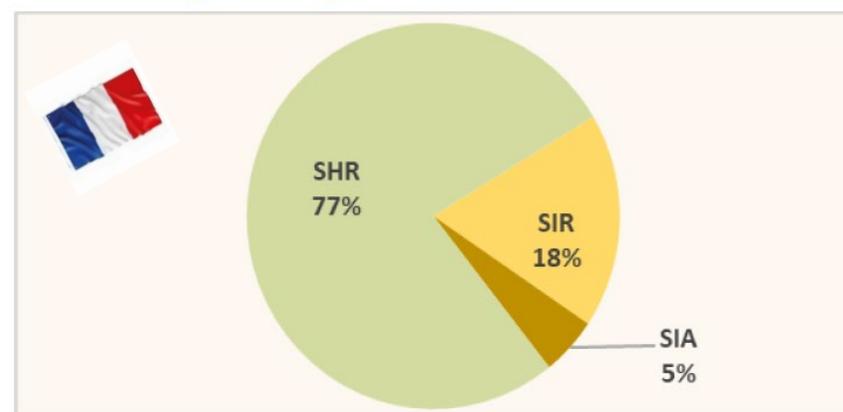
Taille	2020	2021	2022
Moins de 10 salariés	20 054	21 492	20 283
De 10 à 49 salariés	29 939	33 042	30 822
De 50 à 99 salariés	15 743	14 096	13 630
De 100 à 299 salariés	21 117	18 107	18 386
Plus de 300 salariés	18 945	15 491	18 290
TOTAL	105 798	102 228	101 411

7.3 REPARTITION DES EFFECTIFS EN FONCTION DE LA CATEGORIE DECLAREE

	SI ¹			SIA ²			SIR ³			Total		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
TOTAL	79 555	76 959	76 062	7 900	6 744	6 616	18 343	18 525	18 733	105 798	102 228	101 411



■ Répartition des salariés du secteur privé suivis par les SPSTI selon le type de risques en 2021



¹ Suivi Individuel : Suivi simple

² Suivi Individuel Adapté : RQTH, invalidité, femme enceinte, travail de nuit, moins de 18ans non affecté à travaux réglementés, agents biologiques (groupe 2), champs électromagnétiques

³ Suivi Individuel Renforcé : amiante, plomb, CMR, agents biologiques (groupe 3 & 4), rayonnements ionisants, travail en hauteur, port de charges > 55 kg, CACES, habilitation électrique

Dont :

✓ La fonction publique :

	SI			SIA			SIR			Total		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Fonction publique d'Etat	518	535	578	20	31	36	83	76	83	621	642	697
Fonction publique territoriale	9 069	9 085	8 391	247	245	277	1 194	1 268	1 264	10 510	10 598	9 932
Fonction publique hospitalière	2 736	2 767	2 738	297	289	303	487	481	511	3 520	3 537	3 552
TOTAL	12 323	12 387	11 707	564	565	616	1 764	1 825	1 858	14 651	14 777	14 181



85% des SPSTI prennent en charge des agents du secteur public en 2021. Le secteur public représente 4,6% des salariés suivis par les SPSTI. **Ce ratio est de 14 % pour Sistel en 2022.**



Le nombre moyen de salariés suivis par médecin (en ETP) s'élève à 4 800 personnes.

Ce ratio est de 5 665 salariés par médecin du travail pour Sistel en 2022.

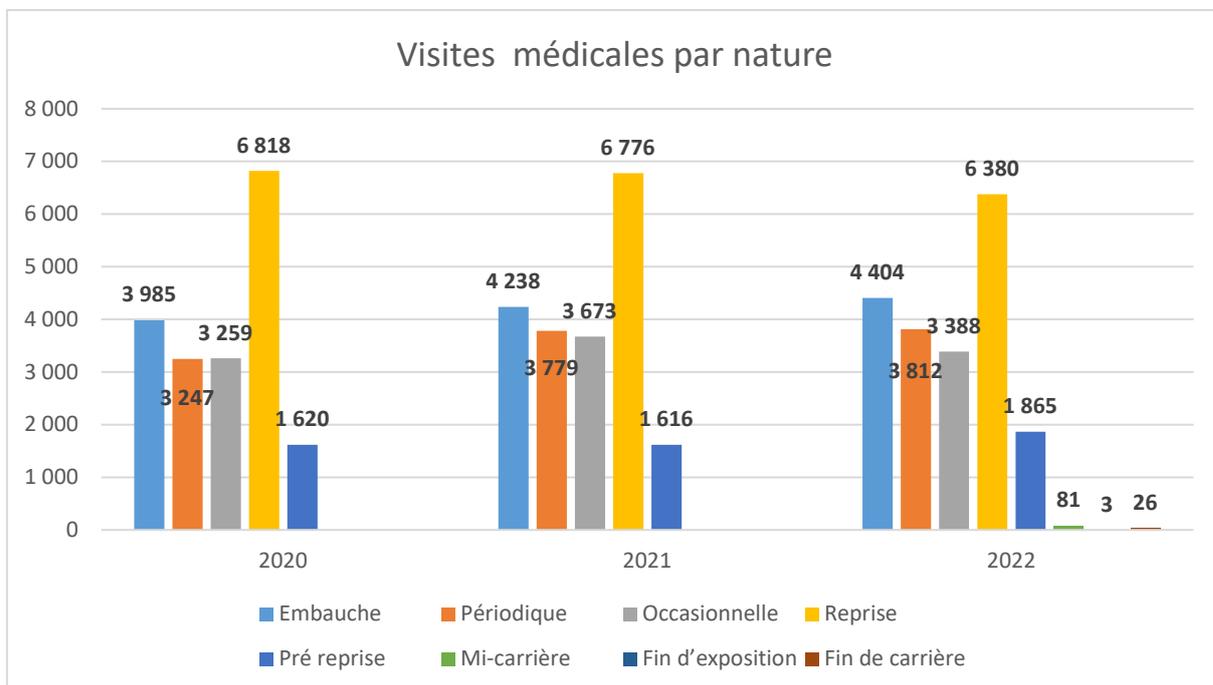
7.4 REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Secteur d'activité	2020	2021	2022
Industrie manufacturière	22 264	22 736	22 891
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	17 020	17 231	17 250
Santé humaine et action sociale	12 481	12 850	12 465
Activités de services administratifs et de soutien	11 550	6 343	5 676
Administration publique	11 293	11 291	10 772
Construction	7 467	7 574	7 613
Transports et entreposage	5 334	5 456	5 399
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 911	4 021	4 199
Hébergement et restauration	3 342	3 471	3 616
Activités financières et d'assurance	2 679	2 712	2 735
Autres activités de services	2 310	2 332	2 292
Information et communication	1 421	1 426	1 408
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 103	1 115	1 289
Enseignement	1 090	1 118	1 132
Activités immobilières	1 082	1 077	1 111
Arts, spectacles et activités récréatives	860	856	903
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	346	353	375
Industries extractives	156	163	172
Activités des ménages	79	96	107
Agriculture, sylviculture et pêche	10	7	6
TOTAL	105 798	102 228	101 411

8 ACTIVITES MEDICALES

8.1 VISITES MEDICALES (Y COMPRIS INTERIM)

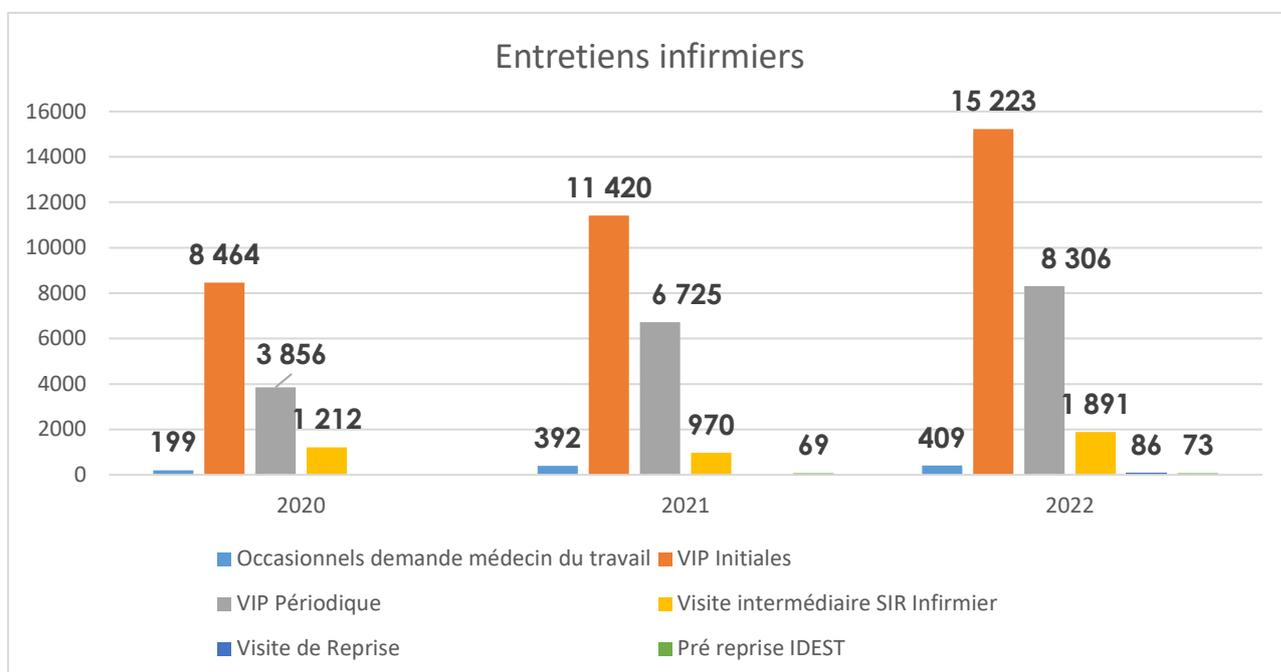
Examens	2020	2021	2022
Embauche	3 985	4 238	4 404
<i>Dont VIP Médicale Initiale</i>	1 754	1 611	1 170
Périodique	3 247	3 779	3 812
<i>Dont VIP Médicale Périodique</i>	1 056	1 126	1 187
Occasionnelle	3 259	3 673	3 388
Reprise	6 818	6 776	6 380
Pré reprise	1 620	1 616	1 865
Mi-carrière			81
Fin d'exposition			3
Fin de carrière			26
TOTAL	18 929	20 082	19 959



8.2 ENTRETIENS INFIRMIERS (Y COMPRIS INTERIM)

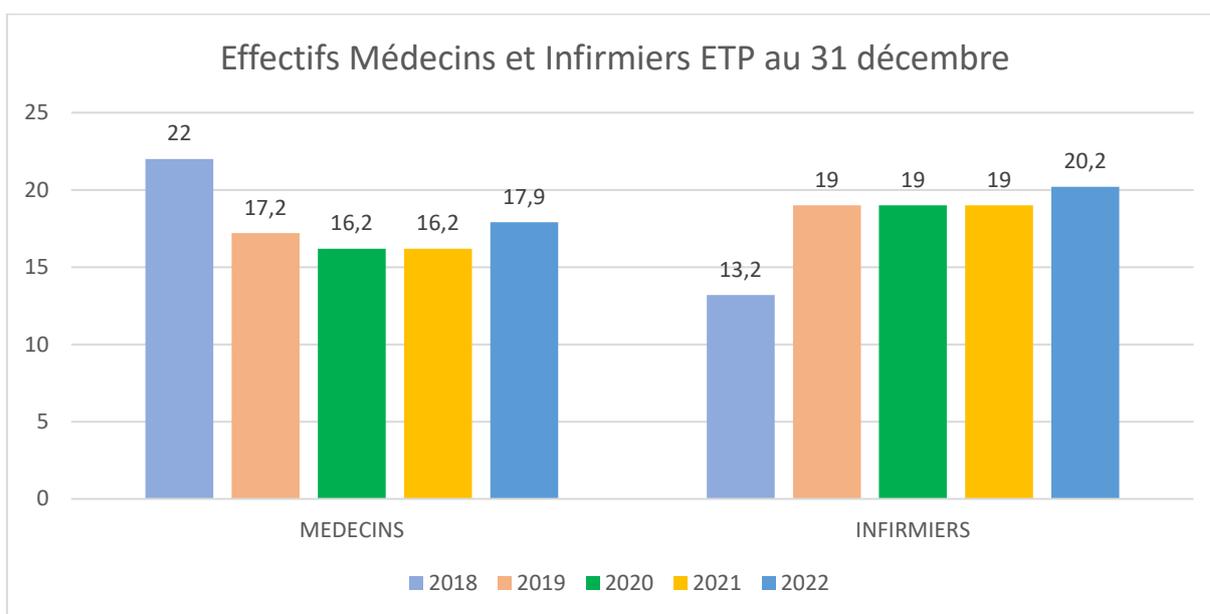
Examens	2020	2021	2022
Occasionnels demande médecin du travail	199	392	409
VIP Initiales	8 464	11 420	15 223
VIP Périodique	3 856	6 725	8 306
Visite intermédiaire SIR Infirmier	1 212	970	1 891
Visite de Reprise (dont 77 maternité)			86
Pré reprise IDEST		69	73
TOTAL	13 731	19 576	25 988

Préparations aux entretiens médicaux	2020	2021	2022
Entretien téléphonique	478	227	341
Entretien téléphonique retour Covid 19	53	0	0
VPI Reprise	2 217	1 438	923
VPI Pré Reprise	324	221	200
VPI SIR Périodique	610	483	320
VPI SIR Embauche	615	697	550
TOTAL	4 297	2 845	2 334



8.3 SYNTHÈSE DES ENTRETIENS MÉDICO-PROFESSIONNELS (Y COMPRIS INTERIM)

	2020	2021	2022
Total des examens Méd. Pro. Hors VPI	32 660	39 658	45 947



- Augmentation des effectifs dans les 2 professions
- En moyenne 1,12 IDEST par Médecin du Travail (0,72 en France)

8.4 FOCUS INTERIM

✓ Les salariés intérimaires déclarés :

Intérimaires											
SI			SIA			SIR			Total		
2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
1 522	2 891	2 964	1 680	1 651	1 481	2 902	1 543	1 195	6 104	6 085	5 640

✓ Les prestations effectuées :

Nature d'examen	Médecin	IDEST	TOTAL
Embauches	966	1 878	2 844
dont Aptitude	940		940
dont VIP	26	1 878	1 904
Occasionnelles	52	0	52
Périodiques	43	71	114
dont Aptitude	42		42
dont VIP	1	55	56
dont intermédiaire SIR		16	16
Pré reprises	5		5
Reprises	102		102
TOTAL 2022	1 168	1 949	3 117

	Médecin	IDEST	TOTAL
RAPPEL 2021	1 274	940	2 214

RAPPEL 2020	1 241	705	1 946
--------------------	--------------	------------	--------------

En 2022 Sistel a mis en œuvre plusieurs actions pour apporter davantage de services aux agences de travail temporaire :

- ✓ Un guichet unique en charge des relations avec les agences
- ✓ Un planning de vacation dédié aux intérimaires dans chaque centre
- ✓ Des sessions collectives dédiées aux intérimaires comprenant une séance de sensibilisation aux risques professionnels (animée par des préventeurs), suivie d'entretiens individuels infirmiers
- ✓ Une meilleure utilisation de la ressource médicale qui a été focalisée sur les seules visites de salariés bénéficiaires d'un suivi individuel renforcé.

Ces actions ont permis de retrouver une volumétrie très proche de l'exercice 2019 tout en économisant la ressource médicale.

8.5 SUIVI MEDICAL

8.5.1 REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Secteur d'activité	2022
Activités de services administratifs et de soutien	5 526
Activités des ménages	62
Activités financières et d'assurance	949

Secteur d'activité	2022
Activités immobilières	431
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 638
Administration publique	3 775
Agriculture, sylviculture et pêche	2
Arts, spectacles et activités récréatives	360
Autres activités de services	1 028
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	7 308
Construction	3 437
Enseignement	380
Hébergement et restauration	1 637
Industrie manufacturière	10 071
Industries extractives	79
Information et communication	495
Non renseigné par les adhérents	0
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	673
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	156
Santé humaine et action sociale	5 558
Transports et entreposage	2 383
TOTAL	45 947

8.5.2 ABSENTEISME

	2020	2021	2022
Absents Non Excusés	1 166	1 455	2 605
TOTAL CONVOQUES	61 720	46 940	54 437
Taux A.N.E	1.9 %	3 %	4,8%

8.6 CONCLUSIONS DES VISITES NECESSITANT L'AVIS DU MEDECIN DU TRAVAIL

8.6.1 AVIS COMPORTANT UNE PROPOSITION INDIVIDUELLE D'AMENAGEMENT, D'ADAPTATION OU DE TRANSFORMATION DE POSTE OU DU TEMPS DE TRAVAIL (ART. L. 4624-3 DU CODE DU TRAVAIL)

Décisions médicales	Apte avec restriction ou aménagement de poste (salariés SIR)			Attestation de suivi avec préconisations du médecin (salariés non SIR)		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
TOTAL	1 313	1 303	1 462	2 983	2 592	2 302

8.6.2 INAPTITUDES

Type de visite	2021	2022
Inapte à tous les postes	461	447
Inapte au poste apte à un autre	286	328
TOTAL	747	775

	2021	2022
Salariés du secteur privé suivis	87 451	87 230
Ratio	0.85 %	0.88%

8.7 EXAMENS COMPLEMENTAIRES

8.7.1 EXAMENS INTERNES

Nature de l'examen	Nombre
Audiométrie tonale ou vocale	23 464
Mesure de la capacité vitale lente et de l'expiration forcée, avec enregistrement (spirométrie standard)	65
Vision Biométrie	37 023
TOTAL	60 552

8.7.2 EXAMENS EXTERNES

Le service médical a prescrit 602 des examens externes dont :

Nature de l'examen	Nombre
Glycémie	208
Hépatite B (VHB) : SD contrôle après vaccination : AC anti-HBS par EIA	79
Hémogramme y compris plaquettes (N.F.S. -N.F.P)	94
Gamma GT	34
Transaminases	74
Créatinine	51
Test tuberculiques cutanés	12
Cobalt Urinaires	35
Plombémie	15

8.7.3 ORIENTATIONS VERS DES PROFESSIONNELS DE SANTE

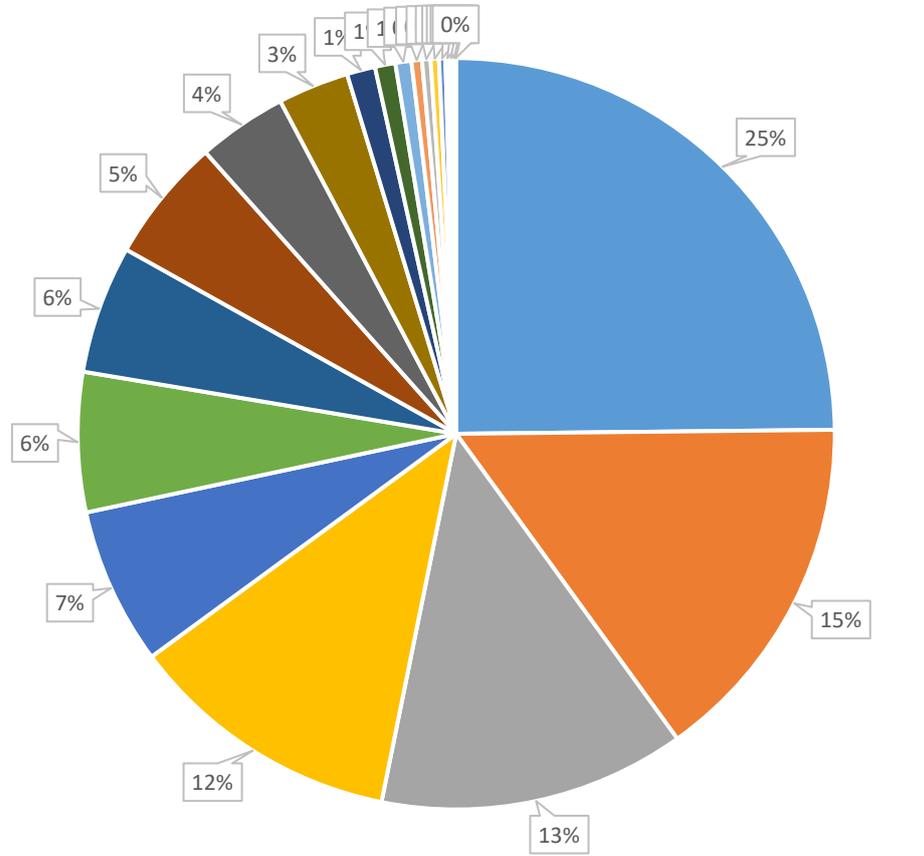
Le service médical a effectué 3 991 prescriptions dont :

Spécialités	Nombre
Médecin généraliste	1 562
Ophthalmologie	1 437
Oto-rhino-laryngologie	366
Psychiatre	76
Psychologue dont 173 vers un psychologue du travail	221

8.8 SENSIBILISATIONS APORTEES PAR LES IDEST EN ENTRETIENS INFIRMIERS

Sensibilisations	Nombre
TMS	14 827
Manutention	9 102
EPI	7 818
Travail sur écran	6 999
Autre	4 032
CMR	3 589
Risque Routier	3 288
Bruit	3 179
Risque Biologique	2 286
RPS	1 813
Addictions	723
Travail de nuit	520
Tabac	408
AES	267
Alimentation	216
Travail en hauteur	210
Poussière de Bois	166
Amiante	94
Sommeil	92
Travail posté	63
Travail à genoux	21
TOTAL	59 713

Sujets des sensibilisations apportées par les IDEST en Entretien Infirmier



- TMS
- Manutention
- EPI
- Travail sur écran
- Autre
- CMR
- Risque Routier
- Bruit
- Risque Biologique
- RPS
- Addictions
- Travail de nuit
- Tabac
- AES
- Alimentation
- Travail en hauteur
- Poussière de bois
- Amiante
- Sommeil
- Travail posté
- Travail à genoux

9 ACTIONS SUR LE MILIEU DE TRAVAIL

Les Actions en Milieu de Travail réalisées par les médecins et IDEST sont principalement consacrées aux sujets suivants :

- Visites d'entreprises,
- Réalisation et mise à jour de la Fiche Entreprise,
- Etudes de poste de travail,
- Participation au CSE

9.1 PAR LES MEDECINS DU TRAVAIL

	A.M.T. au 31/12 en demi - journées		
	2020	2021	2022
Médecins du Travail	2 227	2 440	1 345

9.2 PAR LES IDEST

	A.M.T. au 31/12 en demi-journées		
	2020	2021	2022
Infirmier(e)s en Santé au Travail	2 246	2 566	2 553

9.3 PAR LES IPRP

	A.M.T. au 31/12 en demi-journées	
	2021	2022
IPRP	2 387	2 339

9.4 PAR LES AST

	Nombre de fiches d'entreprises réalisées		
	2020	2021	2022
Assistant(e)s en Santé Travail	394	625	493

Sur les 8 568 entreprises 7 007 ont une fiche d'entreprise soit 82%

9.5 PAR LES IPRP

9.5.1 DOMAINES D'INTERVENTION IPRP

Les domaines d'intervention des IPRP sont **nombreux** et diversifiés :

- ✓ **anémométrie** : métrologie des vitesses d'air, étude des flux d'air, projets de conception de dispositifs de ventilation ;
- ✓ **contraintes thermiques** : métrologie des facteurs d'ambiance pour évaluation par calcul du WBGT ou du PMV/PPD ;
- ✓ **éclairage / luminance** : métrologie des niveaux d'éclairage et des luminances, projets de conception d'installation d'éclairage ;
- ✓ **ergonomie / étude de poste** : analyses de l'activité, des situations et organisations de travail, conception ou correction de postes ou d'espaces de travail, conduite de projet de conception, étude de l'activité et proposition de solutions d'aménagement ;
- ✓ **évaluation des risques** : mise en œuvre et accompagnement de démarches d'évaluation des risques professionnels - aide à la rédaction du document unique ;
- ✓ **évaluation du risque chimique** : hiérarchisation des produits utilisés dans l'entreprise en fonction des risques qu'ils présentent - études de postes de travail, proposition de solutions de substitutions ou de manipulations ;
- ✓ **évaluation des risques psycho-sociaux** : accompagnement des entreprises pour la compréhension et la réalisation d'un diagnostic ;
- ✓ **prélèvement d'atmosphère / étude de produits dangereux** : analyse des fiches de données de sécurité, prélèvements atmosphériques ;
- ✓ **sensibilisation** : interventions réalisées conjointement avec le médecin du travail et/ou l'infirmier(e) en santé au travail, auprès de groupes de salariés pour les sensibiliser aux risques liés à leur pratique professionnelle : bruit, produit chimique, menuiserie, restauration, AES, travail sur écran, rayonnements ionisants, RPS... ;
- ✓ **sonométrie** : métrologie des niveaux d'exposition sonore quotidienne, évaluation de la gêne sonore, conseils et préconisations en termes de protections collectives et individuelles ;
- ✓ **vibration** : métrologie des niveaux d'exposition quotidienne aux vibrations pour l'ensemble du corps ou pour le segment main-bras.

Tous ces domaines d'intervention sont répartis entre chaque intervenant(e) en fonction de leurs formations et de leurs fonctions.

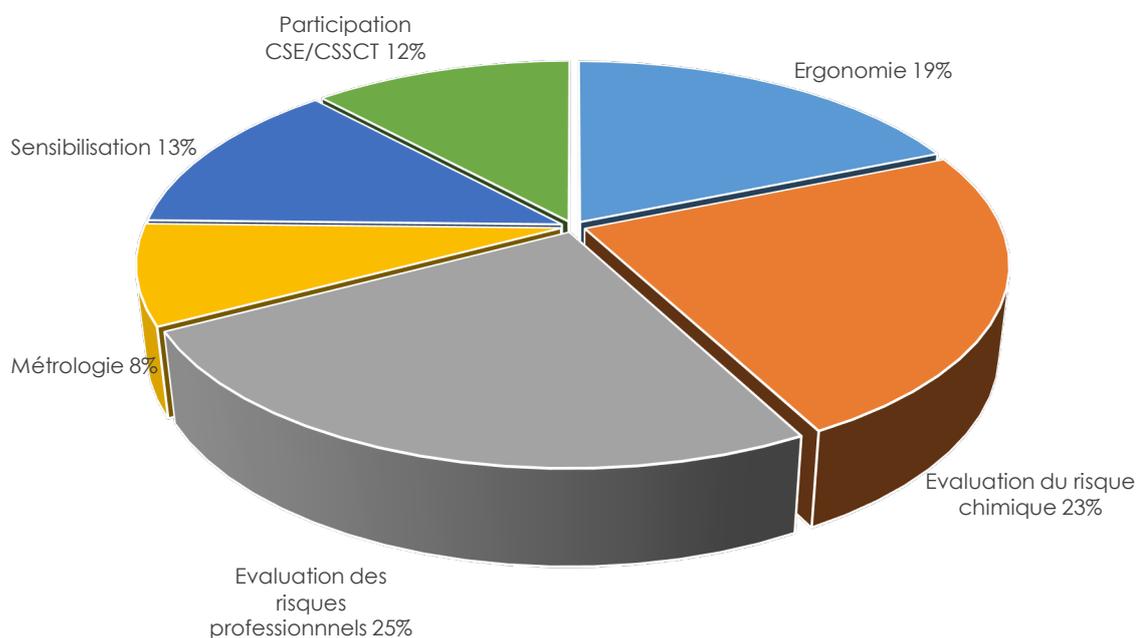
9.5.2 SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

Le nombre d'interventions terminées en 2022 est de : **1 213**.

Ci-après, est détaillée l'activité de 2022 ventilée selon les demandes terminées.

Ce sont toutes des demandes qui ont été clôturées, soit parce que terminées, soit parce que non traitées (adhérent suspendu ou radié, problématique disparue, désintérêt de l'employeur...).

9.5.3 TYPE D'INTERVENTION



9.5.4 FOCUS SUR LES SENSIBILISATIONS (FONT PARTIE DES AMT)

Les chefs d'entreprise, les salariés et/ou les apprentis bénéficient d'actions de sensibilisation.

Type de sensibilisation	Nombre de personnes sensibilisées		
	2020	2021	2022
Addictions	248	608	799
Bruit	263	77	477
Risques biologiques	4	114	0
Risques chimiques	287	81	171
Risques routiers	80	17	183
RPS	0	31	115
TMS	265	115	307
Travail sur écran	71	38	163
Autres* (sommeil, travail en hauteur, UV...)	154	147	396
TOTAL	1 372	1 228	2 611

* La moitié d'entre elles dans le cadre d'une journée sécurité organisée par une entreprise.

314 intérimaires ont également été sensibilisés par les IPRP dans le cadre de l'organisation collective de leurs entretiens infirmiers.

9.5.5 DUREE ET NOMBRE D'INTERVENTIONS

Durée d'intervention	Nombre d'interventions	
	2021	2022
Interventions traitées sans déplacement (moins d'1 heure)	93	51
Interventions courtes (entre 1 et 8 heures)	609	799
Interventions moyennes (entre 8 et 16 heures)	327	248
Interventions longues (plus de 16 heures)	89	115
TOTAL	1 118	1 213

9.5.6 TAILLE DES ENTREPRISES CONCERNEES

72 % des interventions ont été réalisées dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Le nombre d'interventions a augmenté de 8.5 % (+95)

Le nombre d'entreprises concernées a augmenté de 1.94 (+12)

Taille des entreprises	Nombre d'interventions		Nombre d'entreprises concernées	
	2021	2022	2021	2022
1 à 9 salariés	336	280	274	216
10 à 49 salariés	269	366	169	237
50 à 99 salariés	161	197	75	81
100 à 299 salariés	243	2555	76	71
300 salariés et plus	109	115	26	27
TOTAL	1 118	1213	620	632

9.6 CONSEIL EN EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Après évaluation des risques avec l'équipe pluridisciplinaire, l'entreprise peut retenir comme une des actions à mettre en œuvre la fourniture d'EPI à ses salariés. Elle peut alors solliciter notre intervenant pour l'aider à :

- ✓ Choisir les modèles adaptés aux préconisations ;
- ✓ Tester certains modèles en prêt ;
- ✓ Chercher une solution sur mesure ;
- ✓ Trouver un fournisseur.

Elle peut également lui demander de vérifier si les EPI déjà à disposition sont adaptés ou s'il en existe de plus indiqués (plus efficaces, plus confortables, plus esthétiques, moins chers...).

Si la demande initiale concerne souvent un type de protection (main, pied...), notre intervenant propose systématiquement d'envisager les autres domaines sur lesquels il peut agir

(voies respiratoires, oreilles...), ce qui génère de nouvelles demandes au sein de la même entreprise.

Ainsi, 156 demandes émanant des équipes pluridisciplinaires ont généré 535 actions ; une même entreprise pouvant bénéficier de plusieurs actions pour plusieurs postes de travail et plusieurs parties du corps.

Type d'intervention	2021		2022	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Mains	167	30.5%	187	34.9%
Pieds	165	30.1	100	18.7%
Oreilles	50	9.1%	56	10.5%
Voies respiratoires	54	9.8%	53	9.9%
Corps	41	7.5%	52	9.7%
Yeux	45	8.2%	64	12.0%
Tête	20	3.6%	21	3.9%
Chute de hauteur	4	0.7%	2	0.4%
Travailleur isolé	1	0.2%		0%
Indéterminé	1	0.2%		0%
TOTAL	548	100	535	100

2 345 salariés occupant 294 catégories de poste de travail bénéficient donc d'EPI adaptés, nouveaux (18.5%) ou validés (81%). Ce n'est que dans 0.6% des cas qu'aucune solution n'a pu être trouvée.

9.7 PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

9.7.1 ACTIVITE ENTRETIENS INDIVIDUELS

En 2022, 208 salariés ont été orientés pour lesquels un entretien au moins a été programmé. Au total, 264 entretiens ont été programmés dont 229 ont été effectivement réalisés (soit un taux d'absentéisme de 13,3 %).

24 % de ces entretiens ont été réalisés sur le temps de travail des salariés.

Les motifs d'orientation sont :

CONFLIT INTERPERSONNEL	7%
MAL-ETRE AU TRAVAIL (PREVENTION DES RPS, SOLUTIONS)	54%
PDP	9%
REPRISE D'ACTIVITE APRES ARRET	5%
RESTRUCTURATION	1%
STRESS POST TRAUMATIQUE	2%
STRESS/ CONDITIONS DE TRAVAIL	8%
AUTRES MOTIFS D'INTERVENTION	13%

Le délai moyen entre la demande d'entretien et le 1er RDV est de 18 jours.

En 2022, le temps consacré aux entretiens individuels (entretien et rédaction de la synthèse hors coordination ou échanges avec les équipes médicales ou partenaires extérieurs) correspond à 162 vacations (1/2 journées) soit 49% du temps de travail effectif.

Le taux d'absentéisme élevé peut être mis en lien avec la désorganisation liée au COVID en début d'année.

9.7.2 ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

34 nouvelles demandes ont été adressées en 2022 (évaluation des risques psychosociaux, sensibilisations à la prévention des RPS, médiation, conseil, intervention à la suite d'évènement grave).

Fin 2022, 7 demandes d'intervention sont toujours en attente d'un premier contact avec l'employeur. Certaines demandes d'action créées en 2021 (y compris avant septembre 2021) sont toujours en cours de réalisation.

En 2022, le temps consacré aux AMT (déplacements, présence chez l'adhérent et rédactions de supports d'information ou compte-rendu hors temps d'échanges avec les équipes médicales) représente 95 vacations soit 29 % du temps de travail effectif.

9.7.3 ACTIVITE CONNEXE

Le reste du temps de travail (22%) est consacré à la coordination et aux échanges avec les équipes médicales et les IST ainsi que le réseau professionnel externe, aux réunions (dont la Cellule PDP), aux tâches administratives, à la mise à jour des connaissances et la veille réglementaire...

9.8 DISPOSITIF E-AMAROK

Le dispositif e-amarok a été mis à disposition des chefs d'entreprise adhérents de SISTEL le 20 janvier 2022. Cet outil permet à chacun d'auto-évaluer sa santé à travers des questions permettant d'identifier les sources de satisfaction et les sources de stress. Si la balance entre les deux est négative, un second test permet d'auto-évaluer son risque de Burn-Out. Si le risque est avéré un contact avec un psychologue du travail est proposé.

En 2022, 122 dirigeants ont ainsi évalué leur santé, 42 ont mesuré leur risque de Burn-Out et 8 se sont vus proposer un contact avec un psychologue du travail.

10 CELLULE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

10.1 RAPPEL PARCOURS VISITES MEDICALES DONT VISITE DE PRE-REPRISE

Le maintien dans l'emploi démarre dès la visite médicale ou l'entretien infirmier à l'embauche par la détection précoce dans le poste de travail de tout ce qui pourrait porter atteinte à la santé, à fortiori de manière irréversible et ainsi menacer à long terme l'aptitude du travailleur à son poste.

Les visites médicales ou entretiens infirmiers périodiques ont les mêmes fonctions à échéances adaptées à chaque situation individuelles et décidées par le médecin du travail.

Les études de postes permettent d'actualiser la connaissance des professionnels de santé de la situation de travail.

Le cas échéant une étude ergonomique peut être diligentée pour aider l'entreprise à envisager un aménagement du poste.

En cas d'arrêt maladie supérieur à 30 jours, et ce, quelle qu'en soit la raison donnera lieu à une visite médicale de reprise pour réinterroger cette adéquation entre le poste et l'état de santé du salarié.

Si l'arrêt se prolonge, une visite de pré-reprise pourra permettre au médecin du travail d'engager des démarches permettant de faciliter le retour au poste dans de meilleures conditions et ainsi prévenir la désinsertion professionnelle.

10.2 ARTICULATION CELLULE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Créée en 2012 à SISTEL et actée dans la loi du 02 Août 2021, cette cellule a pour objectif d'améliorer les dispositifs en place à disposition des entreprises et des salariés et d'intégrer l'activité de l'assistante sociale et de la psychologue du travail dans le processus de maintien dans l'emploi, en coordination avec tous les partenaires institutionnels qui contribuent à la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP).

Cette cellule a vu sa constitution évoluer au cours de l'année 2022 : la mise à disposition de compétences en assistante sociale a été interrompue et une chargée de Prévention de la Désinsertion Professionnelle a été recrutée et placée sous encadrement de la responsable du pôle ergonomie.

Cette cellule est donc désormais constituée de deux médecins du travail, d'une IDEST, d'une ergonome, de la psychologue du travail, de la chargée de PDP. Elle étudie les signalements transmis par les équipes santé travail qui rencontrent des difficultés pour :

- ✓ La détection précoce des salariés concernés,
- ✓ La prise de conscience par le salarié lui-même,
- ✓ La prise en considération par l'employeur,
- ✓ La connaissance des arrêts maladie atypiques (longs et/ou répétés),
- ✓ La détermination de la solution la plus adaptée,
- ✓ L'identification des organismes et interlocuteurs adéquats,
- ✓ Un ou deux membres de la cellule PDP SISTEL participent aux réunions mensuelles de la cellule PDP animée par la CARSAT

10.3 SOUTIEN SOCIAL DU SALARIE

165 salariés rencontrés dont 61% des salariés rencontrés ont plus de 45 ans et 39% des personnes ont plus de 11 ans d'ancienneté. 39% ont moins de 5 ans d'ancienneté.

23% des personnes orientées vers l'assistante sociale sont en activité

- ✓ 88% des actions menées restent dans la sphère professionnelle :
- ✓ 54% pour la santé au travail, dont 34% en lien avec l'inaptitude
- ✓ 26% pour le travail dont 44% pour l'accompagnement de projet professionnel et 16% en préparation de retraite.
- ✓ 8% pour le handicap dont 50% en demande de Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé.
- ✓

10.4 ACTIVITE DE CHARGEE DE PDP

Entre novembre et décembre 137 salariés ont été orientés vers la cellule PDP et pris en charge.

80 ont bénéficié d'un entretien socio-professionnel. 11 n'ont jamais pu être contactés, 4 ne souhaitent pas d'accompagnement 9 avaient été déclarés inaptes, 5 avaient trouvé un autre emploi et pour les autres il n'y avait pas d'action spécifique à mener autre qu'un suivi.

53 sont bénéficiaires d'une OETH et 9 ont fait la demande.

29 bénéficient de la plateforme Sam-i et 15 ont reçu une invitation.

SISTEL a été sollicité pour 10 rendez-vous de liaison, 2 ont été réalisés par la chargée de PDP, 2 par une IDEST et 6 par des médecins du travail.

10.5 COLLABORATION AVEC PARTENAIRES DE LA PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

En fonction de chaque situation, un ou plusieurs membres des équipes santé travail vont échanger avec une assistante sociale de la CARSAT, un chargé de mission maintien de CAP EMPLOI, un médecin conseil, un médecin traitant, un agent de la Maison Départementale de l'Autonomie...

Les réunions de l'Equipe Pluridisciplinaire d'Insertion Professionnelle ont repris en 2021.

Une réunion mensuelle est également organisée entre médecins conseils, médecins traitants et médecins du travail en alternance sur les secteurs Nord et Sud (UTAA).

Les docteurs Rol et Pietri participent à ces réunions chacune pour un secteur.

11 VEILLE SANITAIRE

11.1 ÉVOLUTIONS ET RELATIONS EN SANTE AU TRAVAIL (EVREST)

Un médecin a contribué à un Evrest d'entreprise à hauteur de 66 questionnaires en 2022.

11.2 QUINZAINE DES MALADIES A CARACTERE PROFESSIONNEL (QMCP)

L'objectif du programme QMCP est de mettre en place un programme de surveillance épidémiologique en milieu de travail à partir des signalements des MCP par les médecins du travail.

La méthode mise en œuvre repose sur un réseau sentinelle de médecins du travail volontaires. Le programme est basé sur le principe de périodes de déclaration exhaustive, de courte durée et, si possible, répétées deux fois par an (deux semaines consécutives par semestre).

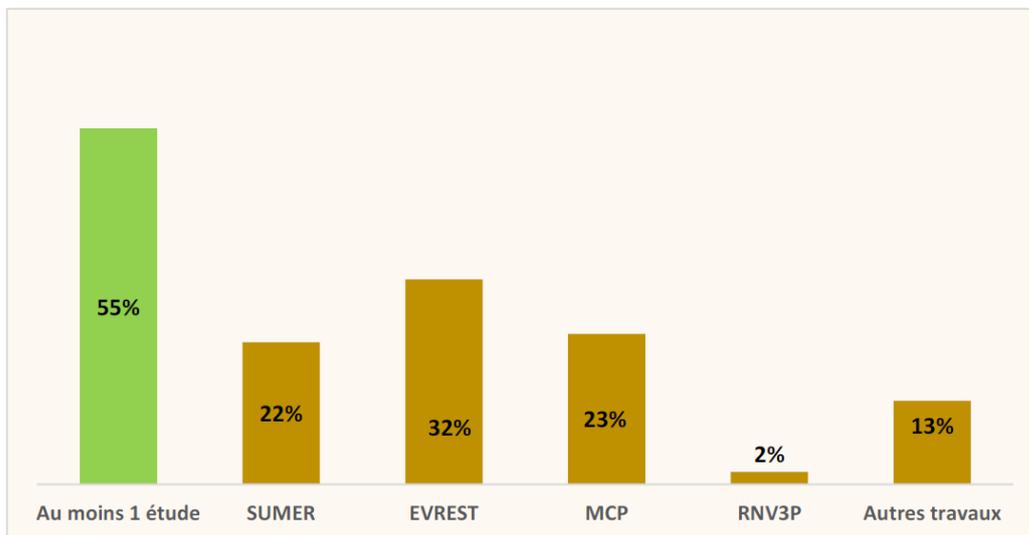
Chaque région s'engage à restituer des résultats chaque année. Santé Publique France (anciennement InVS) publie également des résultats nationaux.

En 2022, 3 médecins ont participé aux deux quinzaines de l'année.



En 2022, 55 % des SPSTI déclarent participer à des travaux d'études ou de veille sanitaire, avec une priorité accordée à SUMER, EVREST et MCP. La participation à des travaux d'études est en constante diminution : 61 % en 2021, 68 % en 2020, 75 % en 2019, 86 % en 2016.

■ Taux de participation des SPSTI aux études en 2021



12 OFFRE COMPLEMENTAIRE

La loi du 2 août 2021 et ses décrets d'application disposent que les SPSTI, en complément de l'offre socle de service, dédiée à la prévention des risques professionnels, au suivi de l'état de santé des travailleurs et à la prévention de la désinsertion professionnelle, peuvent proposer une offre de services additionnels.

Dans ce cadre, trois types de prestations ont été mises en œuvre pour donner suite à des sollicitations d'adhérents.

Pour l'essentiel, ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'article L. 4622-2 (alinéa 5) du code du travail au titre des actions de la promotion de la santé sur le lieu de travail, dont les campagnes de vaccination et dépistage.

Trois adhérents ont ainsi bénéficié d'une intervention (1 journée) dédiée au dépistage du cancer du sein (dans le cadre de la campagne nationale « octobre rose »).

Cinq autres ont bénéficié de sessions de vaccination contre la grippe saisonnière.

Enfin, Sistel a répondu favorablement à une demande de tests d'acuité visuelle dans le cadre de la norme ISO relative aux Essais Non Destructifs.

Ces 9 prestations ont été facturées à l'entreprise bénéficiaires et n'ont donc pas été financées par les cotisations des adhérents.

Ces prestations ont été organisées dans des conditions visant à mobiliser le moins possible la ressource médicale : dans un seul cas, une ressource médicale a été mobilisées spécifiquement pour l'intervention.

13 RESSOURCES HUMAINES

13.1 PERSONNEL MEDICAL

Fonction	Nombre de personne
Médecins du travail	21
Médecins du travail en équivalent temps plein	17.90
Infirmier(e)s en santé au travail sous délégation du médecin du travail	21
Infirmier(e)s en santé au travail sous délégation du médecin du travail en équivalent temps plein	20.2
TOTAL	42

13.2 PERSONNEL PARAMEDICAL ASSISTANT LES MEDECINS DU TRAVAIL

Fonction	Nombre de personne
Assistant(e)s en santé au travail (AST)	2
Chargé d'EPI, Intervenant Santé Travail	1
Secrétaires médical(e)s	18
✓ Secrétaires	11
✓ secrétaires médical(e)s / AST	5
✓ secrétaires polyvalent(e)s AST / chauffeur / formateur Sifel	8
Secrétaires relation adhérents	10
✓ secrétaires	4
✓ secrétaires / coordinatrices de centre	6
TOTAL	37

13.3 INTERVENANT(E) EN PREVENTION DE RISQUES PROFESSIONNELS ET INTERVENANT(E) EN SANTE AU TRAVAIL

Fonction	Nombre de personne
Ergonome	2
IPRP hygiène et sécurité	4
IPRP risque chimique – toxicologie	2
Psychologue du travail	1
Responsable de pôle / ergonome	1
Responsable de pôle / IPRP hygiène et sécurité	1
Responsable de pôle / IPRP risque chimique – toxicologie	1
TOTAL	12

13.4 PERSONNEL ADMINISTRATIF

Fonction	Nombre de personne
Assistant(e)s	7
✓ Comptable	2
✓ IPRP	1
✓ IPRP & service social	1
✓ RH & organisation	1
✓ secrétariat (secrétaires et employées de bureau)	2
Chargée des offres	1
Chargé(e) des services généraux	1
Directeur	1
Directeur adjoint	1
Référent(e) informatique	1
Responsables de service	5
✓ administratif & financier	1
✓ informatique	1
✓ organisation / qualité	1
✓ ressources humaines	1
✓ secrétariat de direction	1
TOTAL	17

13.5 EGALITE HOMMES/FEMMES – EN ATTENTE



Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

Informations déclarant

Nom Prénom	MINVIELLE Véronique
Adresse mail	veronique.minvielle@sistel.asso.fr

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	SERVICE INTERPRO SANTE TRAVAIL EURE LOIR
Siren	325122299
Code NAF	86.21Z - Activité des médecins généralistes
Adresse	21 RUE CAMILLE MARCILLE 28000 CHARTRES

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2022
Date de fin de la période de référence	31/12/2022
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	96

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Date de consultation du CSE	-
Nombre de niveaux ou coefficients	-
Résultat final en %	0.10
Population envers laquelle l'écart est favorable	femmes
Nombre de points obtenus	39

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	3.70
Résultat final en nombre équivalent de salariés	9
Population envers laquelle l'écart est favorable	femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	25
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	15
Nombre de points obtenus	25



Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2022 au titre des données 2021

Informations déclarant

Nom Prénom	MINVIELLE veronique
Adresse mail	veronique.minvielle@sistel.asso.fr

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	SISTEL SERVICE INTERPRO SANTE TRAVAIL EURE LOIR
Siren	325122299
Code NAF	86.21Z - Activité des médecins généralistes
Adresse	21 RUE CAMILLE MARCILLE 28000 CHARTRES

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2021
Date de fin de la période de référence	31/12/2021
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	96

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Date de consultation du CSE	-
Nombre de niveaux ou coefficients	-
Résultat final en %	2.20
Population envers laquelle l'écart est favorable	femmes
Nombre de points obtenus	37

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	22.90
Résultat final en nombre équivalent de salariés	4.80
Population envers laquelle l'écart est favorable	hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	0
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	25
Nombre de points obtenus	35

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité	Absence de retours de congé maternité
----------------------------	---------------------------------------

14 FORMATION DU PERSONNEL

14.1 BILAN

Selon l'accord de branche, le montant des dépenses alloué à la formation professionnelle continue doit être de 1,7 % de la masse salariale.

SISTEL a réalisé des formations professionnelles continues à hauteur de 4.56 % de sa masse salariale.

	Montant de 2022
Montant prévu au titre de l'accord de branche (1,7 % de la masse salariale)	104 800.53 €
Montant des dépenses engagées	281 254.64 €
% de la réalisation / masse salariale	4.56%

14.2 REPARTITION DES STAGIAIRES PAR SEXE

Sexe	Personnes ayant bénéficié d'au moins 1 action de formation	Nombre de jours de formation	Effectif total de la population concernée en %		
			2020	2021	2022
Femme	78	338.5	78%	100%	95%
Homme	24	122	68%	88%	92%
TOTAL	103	460.50			

14.3 REPARTITION DES STAGIAIRES PAR STATUT

Statuts	Personnes ayant bénéficié d'au moins 1 action de formation	Nombre de jours de formation	Effectif total de la population concernée en %		
			2020	2021	2022
Cadre	38	194.5	76%	97.30%	100%
Non cadre	64	266	75%	97.10%	92%
TOTAL	102	460.50			

14.4 NOMBRE MOYEN DE JOUR DE FORMATION

Désignations	2020	2021	2022
Personnes ayant bénéficié d'au moins 1 action de formation	83	103	102
Nombre de jours de formation	311	477.5	460.5
Nombre moyen de jours de formation	4,06	4.63	4.51

15 MOYENS MATERIELS

15.1 CENTRES FIXES

Chartres :

Locaux médicaux :

- ✓ 2 secrétariats relations adhérents / planning ;
- ✓ 10 ensembles médicaux.

Locaux administratifs :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 service de direction ; ✓ 1 service comptabilité ; ✓ 1 service offres complémentaires ; ✓ 1 service services généraux ; | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 service informatique ; ✓ 1 service organisation - qualité ; ✓ 1 service ressources humaines. |
|---|--|

Locaux pluridisciplinaires :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 service assistante sociale ; ✓ 1 service conseiller de la direction ; | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 service formation ; ✓ 1 service IPRP. |
|--|--|

Locaux divers :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 salle du personnel et salle du comité d'entreprise ; ✓ 1 salle matériel de reproduction ; ✓ 4 bureaux d'AMT ; ✓ 1 local chaufferie - ventilation ; ✓ 1 salle à manger ; | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 cuisine ; ✓ 2 locaux techniques ; ✓ 3 salles archives ; ✓ 1 salle kardex ; ✓ 3 salles de réunion ; ✓ sanitaires. |
|---|---|

Dreux :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ 5 ensembles médicaux ; ✓ 2 bureaux médecins ; ✓ 4 bureaux d'AMT ; ✓ 1 salle de réunion ; | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 secrétariats relations adhérents/planning ; ✓ 1 salle d'archives ; ✓ 1 salle du personnel ; ✓ 2 locaux techniques ; ✓ sanitaires. |
|---|---|

Châteaudun :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 ensembles médicaux ; ✓ 1 secrétariat relations adhérents / planning ; ✓ 1 salle de réunions ; ✓ 1 salle d'archives ; | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 salle du personnel ; ✓ 1 local machine ; ✓ 1 local économat ; ✓ sanitaires. |
|---|--|

Nogent-le-Rotrou :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 ensembles médicaux ; ✓ 1 secrétariat relations adhérents / planning ; | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 salle du personnel ; ✓ 1 espace kardex et archives ; ✓ sanitaires. |
|--|--|

Maintenon :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 ensembles médicaux ; ✓ 1 Bureau IPRP ✓ 1 Salle de réunion ✓ 1 Salle du personnel | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 secrétariat relations adhérents / planning ; ✓ 1 bureau AMT ✓ sanitaires. |
|---|---|

Luisant :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ 4 ensembles médicaux ; ✓ 1 ensemble médical avec 1 bureau d'AMT et 1 bureau de téléconsultation ; ✓ 1 secrétariat relations adhérents / planning ; ✓ 1 Bureau AST Temps plein | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 salle du personnel ; ✓ 1 local technique ; ✓ 1 salle d'archives ; ✓ 1 salle de réunions ; ✓ 1 local économat ; ✓ sanitaires. |
|--|---|

15.2 CENTRES MEDICAUX MOBILES

- ✓ 2 cars médicaux.
- ✓ Tous ces cars sont équipés de cabines d'audiométrie.

Ces centres médicaux mobiles desservent **92** points de stationnement sur l'ensemble du département, Cette répartition importante permet d'éviter d'importants déplacements aux salariés convoqués aux examens médicaux, réduisant ainsi au minimum les pertes de temps et **rapprochant**, autant que faire se peut, **le médecin et l'infirmier(e) des entreprises** dont ils assurent le suivi médical.

15.3 CENTRE ANNEXES (MAISONS MEDICALES, DISPENSAIRES, INFIRMERIES)

Sur l'ensemble du département, nous disposons de **11** maisons médicales et dispensaires :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Anet ; ✓ Auneau ; ✓ Bonneval ; ✓ Brou ; ✓ Courville-sur-Eure ; ✓ Épernon ; | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Janville ; ✓ La Loupe ; ✓ Senonches ; ✓ Toury ; ✓ Voves. |
|---|--|

Ainsi que de **34** infirmeries au sein des entreprises, dont **25** avec infirmier(e)s d'entreprises, réparties comme suit :

	Nombre d'infirmeries	Dont nombre d'infirmeries avec d'infirmier(e)s d'entreprises
EST	16	9
NORD	9	9
OUEST	9	7
TOTAL	34	25

15.4 MATERIEL MEDICAL

Matériel	Nombre
Audiolyser ADL 20 USB	54
Audiomètres	0
Balances	33
Campitests	13
Monoyer mobile	34
Otoscopes	9
Parinaud	69
Spiromètres	0
Spirolyser SPL 10 USB	32
Stéthoscopes	23
Stéthoscopes électroniques	23
Tensiomètres poignets	30
Tensiomètres brassards	36
Tensiomètres fixes	22
Tests d'Ishihara	4
Toises	32
Visiotests	58
TOTAL	

15.5 MATERIEL POUR L'ACTION SUR LE MILIEU DU TRAVAIL

Matériel	Nombre	
	2021	2022
Anémomètre	1	1
Calibreur de débit volumique	3	2
Caméra GO PRO	1	1
Capteur vibration corps entier	1	1
Capteur vibration main bras	1	2
Cardiofréquencemètre	3	3
Casque de réalité virtuelle		2
Compteur à particules	1	1
Détecteur de CO	1	1
Détecteur de COV	1	1
Dosimètre de bruit Cirrus	20	20
Générateur de fumée TYNI CX	1	1
Pompe de prélèvement GILAIR3+	6	8
Pompe de prélèvement GILAIR3	2	2
Pompe de prélèvement INTERTECK	2	0
Table de pesée CENTRE DE PESAGE	1	1
Sonomètre Intégrateur	1	1
Télécommande QUIZZBOX	40	40
TOTAL	86	87